

Section IX

**BOIS, CHARBON DE BOIS ET OUVRAGES EN BOIS; LIÈGE ET OUVRAGES  
EN LIÈGE; OUVRAGES DE SPARTERIE OU DE VANNERIE**

## Chapitre 46

## OUVRAGES DE SPARTERIE OU DE VANNERIE

## Notes.

1. Dans le présent Chapitre, le terme *matières à tresser* vise les matières dans un état ou sous une forme tels qu'elles puissent être tressées, entrelacées, ou soumises à des procédés analogues. Sont notamment considérés comme telles, la paille, les brins d'osier ou de saule, les bambous, les joncs, les roseaux, les rubans de bois, les lanières d'autres végétaux (lanières d'écorces, feuilles étroites et raphia ou autres bandes provenant de feuilles de feuillus, par exemple), les fibres textiles naturelles non filées, les monofilaments et les lames et formes similaires en matières plastiques, les lames de papier, mais non les lanières de cuir ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, les bandes de feutre ou de nontissés, les cheveux, le crin, les mèches et fils en matières textiles, les monofilaments et les lames et formes similaires du Chapitre 54.
2. Le présent Chapitre ne comprend pas :
  - a) les revêtements muraux du n° 48.14;
  - b) les ficelles, cordes et cordages, tressés ou non (n° 56.07);
  - c) les chaussures, coiffures et leurs parties, des Chapitres 64 et 65;
  - d) les véhicules et les corps de caisses pour véhicules, en vannerie (Chapitre 87);
  - e) les articles du Chapitre 94 (meubles, appareils d'éclairage, par exemple).
3. Au sens du n° 46.01, on considère comme *matières à tresser, tresses et articles similaires en matières à tresser, parallélisés* les articles constitués par des matières à tresser, tresses ou articles similaires en matières à tresser, juxtaposés et réunis en nappes à l'aide de liens, même si ces derniers sont en matières textiles filées.

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
<b>46.01</b>		<b>Tresses et articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes; matières à tresser, tresses et articles similaires en matières à tresser, tissés ou parallélisés, à plat, même finis (nattes, paillassons et claies, par exemple).</b>			
<b>4601.20</b>		<b>-Nattes, paillassons et claies en matières végétales</b>			
4601.20.10 00	--	Nattes et paillassons en paille de sisal, de palmier ou de canne	-	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4601.20.90	--	-Autres		3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Nattes et paillassons .....	-		
	20	----Claies .....	-		
		<b>-Autres :</b>			
<b>4601.91</b>		<b>--En matières végétales</b>			
4601.91.10 00	--	Tresses et articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes	-	2,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4601.91.90 00	--	-Autres	-	5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr. TPG: 3 %
<b>4601.99</b>		<b>--Autres</b>			
4601.99.10 00	--	Tresses et articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes	-	2,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4601.99.90 00	--	-Autres	-	3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
<b>46.02</b>		<b>Ouvrages de vannerie obtenus directement en forme à partir de matières à tresser ou confectionnés à l'aide des articles du n° 46.01; ouvrages en luffa.</b>			
<b>4602.10</b>		<b>-En matières végétales</b>			
4602.10.10 00	--	Sacs à main, autres que les sacs à main en sisal ou en paille de palmier ou de canne; Malles, valises et sacs de voyage, sacs à provisions et boîtes à chapeaux	-	11 %	TÉU, TPAC, TPMD, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr. TPG: 7 %
	--	-Autres :			

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4602.10.91	00	- - - -Sacs à main en sisal ou en paille de palmier ou de canne	-	4 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4602.10.92	00	- - - -Paniers en bambou ou en fibres végétales entrelacées	-	6,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr. TPG: 3 %
4602.10.93	00	- - - -Paniers conçus spécialement pour le transport et pour le lâcher de pigeons	-	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4602.10.99	00	- - - -Autres	-	7 %	TÉU, TPAC, TPMD, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr. TPG: 3 %
<b>4602.90</b>		<b>-Autres</b>			
4602.90.10	00	- - - -Paniers, malles, valises et sacs de voyage, sacs à provisions, sacs à main et boîtes à chapeaux	-	11 %	TÉU, TPAC, TPMD, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr. TPG: 7 %
4602.90.90	00	- - - -Autres	-	8 %	TÉU, TPAC, TPMD, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr. TPG: 5 %